



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 36287

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les propositions exprimées par le Centre d'analyse stratégique dans la note d'analyse intitulée « la scolarisation des enfants en situation de handicap dans les pays européens ». Le Centre d'analyse stratégique souligne la nécessité de renforcer la coordination entre les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et les établissements qui travaillent autour du projet personnalisé de scolarisation en confiant l'évaluation des besoins d'accompagnement à l'établissement, après orientation par la MDPH. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36287

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8963

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)